



Conseil Démocratique Kurde en France

Crime de guerre : La Turquie utilise des armes chimiques contre des combattants kurdes

C'est avec beaucoup de colère et de tristesse que nous avons appris aujourd'hui le décès de 17 combattants kurdes suite à l'utilisation d'armes chimiques par l'armée turque.

En effet, depuis plusieurs années, l'armée turque mène des opérations transfrontalières contre le Sud-Kurdistan (Kurdistan irakien). Sans succès, elle a procédé à de multiples reprises à l'utilisation d'armes chimiques contre les combattants des Forces de défense du Peuple (HPG, branche armée du PKK).

Aujourd'hui, les HPG, ont publié l'identité de 17 de leurs combattants tombés suite à l'utilisation d'armes chimiques par la Turquie dans la région de Zap. Pour étayer leur déclaration, les HPG ont également publié des images montrant leurs combattants souffrir de troubles respiratoires graves et de troubles neurologiques et neurocomportementaux.

Depuis le mois de février 2021, les HPG ont publié de multiples images démontrant l'utilisation d'armes chimiques par les soldats turcs dans le sud-Kurdistan.

Malgré d'innombrables preuves scientifiques, de multiples rapports d'analyses médicales, des images, les instances internationales compétentes n'agissent pas dans ce contexte.

Depuis deux ans, les organisations kurdes et internationales tentent d'attirer l'attention sur l'utilisation par la Turquie d'armes chimiques interdites, qui constituent des crimes de guerre. Dans un rapport récent, l'Association internationale des Médecins pour la Prévention de la Guerre nucléaire (IPPNW), une organisation réputée pour son indépendance, a appelé l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) à enquêter sur ces rapports.

Il incombe à l'OIAC, et en particulier à son directeur général, de tenir son État membre, la Turquie, pour responsable de ces crimes. Cependant, à l'heure actuelle, le directeur général et les États membres de l'OIAC, par leur silence, continuent de tolérer et de faciliter la poursuite des crimes de guerre du régime Erdogan, malgré l'aveu public du ministre turc de la défense Hulusi Akar reconnaissant l'utilisation d'armes interdites dans les attaques contre les Kurdes en Irak.

L'OIAC existe pour éliminer les armes chimiques et la menace de leur utilisation, et ne devrait pas se laisser influencer par des pressions politiques. Plus tôt cette année, l'OIAC a publié une déclaration pour commémorer le 35^e anniversaire de l'attaque aux armes chimiques de 1987 contre les Kurdes de Sardasht, en Iran, et a demandé que des mesures soient prises pour « veiller à ce que des tragédies comme celle de Sardasht ne se répètent pas ». Dix ans après cette horrible attaque, l'OIAC a été fondée et, aujourd'hui, 193 pays se sont engagés à respecter la convention sur les armes chimiques. Face aux crimes de guerre en cours, l'OIAC doit remplir sa mission et prendre des mesures urgentes, que l'auteur des attaques illégales aux armes chimiques d'aujourd'hui soit ou non un membre de l'OTAN.

L'OIAC a montré sa volonté d'enquêter sur les récentes allégations d'utilisation d'armes chimiques dans la région. À Douma et dans la Ghouta en Syrie, sur la base d'indications d'utilisation d'armes chimiques, l'OIAC s'est mobilisée et a envoyé une délégation pour enquêter sur la situation. L'action internationale visant à prévenir les crimes de guerre et à faire respecter les traités internationaux ne doit pas être mise en œuvre de manière sélective. En matière des droits humains, les actions ne peuvent et ne doivent pas être menées en fonction d'intérêts politiques. Il est maintenant temps pour l'OIAC d'entendre l'appel du peuple kurde et des experts internationaux, y compris l'IPPNW, et de s'attaquer à l'utilisation d'armes chimiques par l'armée turque. L'utilisation d'armes chimiques par la Turquie et tous les États membres de l'OIAC doit faire l'objet d'une enquête, être condamnée et cesser immédiatement.

C'est pourquoi, nous demandons incessamment aux organisations de la société civile française, aux experts en la matière, aux partis politiques d'agir pour pousser l'OIAC à enquêter sur l'utilisation d'armes chimiques et faire condamner la Turquie pour crimes de guerre.

Nous appelons par ailleurs les médias français à mettre fin au silence assourdissant quant à la question de l'utilisation d'armes chimiques contre les combattants kurdes au Sud-Kurdistan.